

Motion de MM. Roberto Broggin, Jacques François, Mmes Sandrine Salerno et Liliane Johner: «On n'expulse pas en hiver!»

(retirée lors de la séance du
Conseil municipal du 13 mars 2002)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'expulsion musclée des squatters de la rue de la Faucille 4 demandée par le Conseil administratif le 14 janvier 2002 alors que la température avoisinait 0° Celsius,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'appliquer à l'avenir une politique de dialogue et de concertation efficace et réelle afin de parvenir à trouver des solutions concertées et pacifiques;
- de surseoir à toute évacuation hivernale;
- lorsque la Ville souhaite effectuer des travaux dans un immeuble et pour ce faire le vider de ses occupants, que ces derniers possèdent ou non un contrat de bail à loyer, de prendre contact avec eux, oralement et par écrit, afin de leur signifier, un mois à l'avance, un délai de départ.